



**AVIS DE CONVOCATION**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 20 JUIN 2013 A 15 HEURES**

**HÔTEL LUTETIA**  
**45, Bd RASPAIL, 75006 PARIS**



**Société Anonyme au capital de 20 767 825 €  
Siège social : rue des Cristalleries - 54120 Baccarat  
760 800 060 RCS NANCY**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous vous informons que vous êtes convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 20 juin 2013 à 15 heures

**Dans les salons de l'hôtel LUTETIA 45, Bd Raspail, 75006 Paris**

Nous vous adressons dans ce courrier les informations suivantes :

- Ordre du jour
- Présentation des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte
- Exposé sommaire de la situation de la Société
- Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société
- Formulaire de demande d'envoi de documents

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Conseil d'Administration



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 20 JUIN 2013**

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Conseil d'administration,
- Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques établi conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce,
- Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- Rapport des Commissaires aux comptes portant observations sur le rapport du Président du Conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et quitus aux administrateurs de leur gestion,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- Affectation du résultat dudit exercice,
- Approbation de convention visée aux articles L-225-38 et suivants du Code de commerce relative à la rémunération variable du Directeur Général et à sa refacturation par Groupe du Louvre à Baccarat,
- Approbation de convention visée aux articles L-225-38 et suivants du Code de commerce relative aux prestations de services entre Catterton Partners et Baccarat,
- Approbation de conventions visées aux articles L-225-38 et suivants du Code de commerce relatives aux accords de financement conclus avec les partenaires bancaires de Baccarat et Groupe du Louvre,
- Approbation de convention visée aux articles L-225-38 et suivants du Code de commerce relative à la garantie donnée par Baccarat au bénéfice de Baccarat Far East dans le cadre d'un prêt entre Baccarat Far East et Baccarat Pacific KK,
- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2013

### PROJET DE TEXTE DES RÉOLUTIONS

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président du Conseil d'administration établi conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que des comptes sociaux qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration,

approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012, desquels il résulte un résultat net bénéficiaire de 2 019 106,26 €, ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2012.

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président du Conseil d'administration établi conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels que ceux-ci lui ont été présentés, faisant ressortir un résultat net déficitaire de -138 K€, ainsi que les opérations traduites par lesdits comptes ou résumées dans ces rapports.

#### TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 2 019 106,26 €, de la manière suivante :

- dotation à la réserve légale (5 % du bénéfice net) : ..... 100 955,31 €
- report à nouveau : ..... 1 918 150,95 €

soit un total affecté de : ..... 2 019 106,26 €

portant ainsi le poste "report à nouveau", d'un montant négatif de -2 206 895,98 € à un montant négatif de -288 745,03 €.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

#### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,

approuve la décision du Comité des rémunérations concernant la rémunération variable du Directeur Général et sa refacturation par Groupe du Louvre à Baccarat, dans le cadre de la convention de mise à disposition de Monsieur Markus Lampe en qualité de Directeur Général de la société conclue avec Groupe du Louvre, cette opération ayant été approuvée par le Conseil d'administration en date du 30 mars 2012.

#### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve la convention de prestations de services entre Catterton Partners et Baccarat dont la conclusion, autorisée par le Conseil d'administration en date du 28 juin 2012, est intervenue le même jour.

#### **SIXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les accords de financement conclus avec les partenaires bancaires de Baccarat et Groupe du Louvre, autorisés par le Conseil d'administration en date du 12 décembre 2012 et dont la signature est intervenue le 22 janvier 2013.

#### **SEPTIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce approuve la garantie donnée par Baccarat au bénéficiaire de Baccarat Far East dans le cadre d'un prêt entre Baccarat Far East et Baccarat Pacific KK et autorisée par le Conseil d'administration en date du 12 décembre 2012.

#### **HUITIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir constaté que le mandat d'administrateur de Monsieur Richard Gomel venait à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide, sur proposition du Conseil d'administration, de renouveler son mandat d'administrateur, pour une période de trois années, laquelle prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée en 2016 à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### **NEUVIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités prévues par les lois et règlements en vigueur.



## **EXPOSE SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

Votre Conseil d'Administration vous présente, conformément aux dispositions de l'article R. 225-81 du Code de commerce, un exposé sommaire de la situation de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et des perspectives pour l'exercice 2013.

### **Faits saillants de l'exercice 2012**

L'année 2012 a été caractérisée par une croissance du chiffre d'affaires de 10,6% et à un retour à l'équilibre du résultat net après une perte de 2,3 M€ en 2011.

Par ailleurs, au cours de l'exercice :

- Madame Françoise Labro a été cooptée en qualité d'administrateur le 31 janvier 2012, en remplacement de Madame Dominique Hériard-Dubreuil, démissionnaire, cooptation ratifiée par votre assemblée générale le 28 juin 2012 ;
- un partenariat a été conclu en mai 2012 avec la société Catterton Partners qui s'est concrétisé par le vote, lors de l'assemblée générale du 28 juin 2012, d'une augmentation de capital réservée à CP Crystal Luxco Sàrl, affiliée à Catterton et par la nomination de Madame Neda Daneshzadeh et de Monsieur J. Michael Chu en qualité d'administrateurs ; cette opération d'augmentation de capital a fait l'objet d'une note d'opération ayant reçu le visa de l'AMF et d'une attestation d'équité ;
- le Conseil d'administration du 28 juin 2012 a autorisé la conclusion d'un contrat de prestation de services avec Catterton Partners;
- le Conseil d'administration a approuvé, au cours de sa réunion du 20 septembre 2012, un important investissement dans un four au sein de la Manufacture ;
- la Société a été signifiée le 7 novembre 2012 d'une assignation devant le Tribunal de Commerce de Nancy, à la demande de Consellior SAS, actionnaire de Baccarat et dirigée par Monsieur Allan Green, afin d'obtenir la nullité des 11ème et 12ème résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2012. Le Conseil d'administration du 12 novembre 2012 a décidé d'autoriser la Société à déposer, auprès du Procureur de la République de Paris, une plainte contre Consellior et Monsieur Allan Green pour délit d'initié ;
- enfin, le Conseil d'administration, au cours de sa réunion du 12 décembre a approuvé les accords de financements de la Société négociés avec les partenaires bancaires de la Société pour un montant total de 27,58 M€, le tout moyennant un certain nombre de garanties, ces accords ayant été finalisés le 22 janvier 2013.

## ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

L'activité et les résultats consolidés ont évolué de la façon suivante :  
(en milliers d'euro)

GROUPE BACCARAT	2012	2011	Variation
Chiffre d'affaires	158 391	143 206	+10,6%
Résultat Opérationnel Courant	2 150	3 227	NS
Résultat net consolidé	(138)	(2 344)	NS
Capitaux propres part du groupe	68 873	41 802	+65%
Endettement net	2 153	21 418	NS
Taux d'endettement net (gearing)	3%	51%	-

Le chiffre d'affaires consolidé 2012 s'établit à 158,4 M€ à rapprocher de 143,2 M€ à fin décembre 2011, en progression de 10,6% (+6% à taux de changes comparables).

Le résultat opérationnel courant s'élève à +2,1 M€ en 2012 contre +3,2 M€ pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel s'établit à +0,4 M€ à rapprocher de +0,04 M€ en 2011.

Le résultat net consolidé se traduit par une perte de -0,1 M€ contre une perte de -2,3M€ pour 2011.

Au 31 décembre, le taux d'endettement net de l'entreprise représente 3% des capitaux propres (51% au 31 décembre 2011), soit 2,1 M€ à comparer à 21,4M € au 31 décembre 2011.

## ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DES PRINCIPALES FILIALES

Le chiffre d'affaires de la filiale japonaise Baccarat Pacific a atteint 4 516 milliards de yens, contre 4 759 milliards de yens en 2011. Le résultat net se traduit par un profit de 37,7 millions de yens à comparer à un profit de 28,6 millions de yens pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de la société Baccarat Inc. s'élève à 23 213 millions de US\$ à comparer à 22 777 millions de US\$ en 2011 soit une progression de plus de 2%. Le résultat net se traduit par une perte de 0,022 million US\$, contre un profit de 0,075 million US\$ pour l'exercice précédent.

Les filiales qui gèrent les boutiques en propre dans les principales capitales européennes ont vu leurs chiffres d'affaires reculer de 3% en euros, essentiellement du fait de l'impact de la crise grecque qui a engendré la fermeture de deux boutiques au cours de l'exercice.

## ACTIVITÉ ET RÉSULTATS SOCIAUX

Le chiffre d'affaires s'établit à 113 671 595 € au 31 décembre 2012 à comparer à 97 821 712 € pour la même période de l'exercice précédent, en progression de plus de 16%. Le montant des produits d'exploitation s'élève à 124 419 214 € contre 103 824 850 € en 2011. Les charges d'exploitation passent de 102 081 910 € en 2011 à 119 740 825 € pour 2012, soit une progression de 17,30%.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation se traduit par un bénéfice de 4 678 389 € contre un bénéfice de 1 742 941 € pour l'exercice précédent. Le résultat net social se traduit par un bénéfice de 2 019 106 € qui prend en compte un résultat financier négatif de -1 563 589 €, à rapprocher d'une perte de -66 610 € au 31 décembre 2011, qui prenait en compte un résultat

financier positif de 1 704 961 €. Le résultat exceptionnel se traduit par une perte -1 359 739 €, contre une perte -3 903 807 € à fin décembre 2011.

Il sera notamment proposé aux actionnaires :

- d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :
    - dotation à la réserve légale (5 % du bénéfice net) :.....100 955,31 €
    - report à nouveau :.....1 918 150,95 €
- soit un total affecté de :.....2 019 106,26 €

- de donner au conseil d'administration quitus de sa gestion au cours de l'exercice écoulé,
- de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Richard Gomel, dont le mandat vient à expiration à l'issue de la présente assemblée.

## **PERSPECTIVES**

Dans un contexte incertain, la société entend tirer profit des décisions prises en 2012, notamment :

### **A la Manufacture,**

- avec l'investissement majeur dans un four et dans l'outil de production,
- et une amélioration de l'organisation industrielle qui devrait permettre de gagner en efficacité.

### **En ce qui concerne la distribution,**

- le nouveau magasin phare sur Madison avenue à New York ouvrira en juin 2013 avec un design complètement neuf préparant ainsi le futur style de la marque ;
- au Japon, une ouverture et des rénovations de magasins en 2012 auront un impact positif cette année ;
- à Paris, une nouvelle boutique bijoux va ouvrir, la boutique de la rue de la Paix sera rénovée, d'autres projets pour le réseau de boutiques parisiennes suivront en 2014 ;
- la célébration du 250ème anniversaire de Baccarat démarrera avec le lancement du livre des 250 ans en octobre 2013 suivie par une importante exposition en 2014 à Paris ;
- Après l'ouverture de la résidence de Shanghai, les hôtels et résidences Baccarat deviennent réalité avec plusieurs projets en cours et une nouvelle ouverture prévue en 2014.
- Le lancement réussi du nouveau site web avec e-commerce intégré, tant aux USA qu'en Europe, favorisera les opportunités de croissance de la marque et offrira ainsi plus de confort aux consommateurs.

### **Sur les marchés,**

- la reprise de l'économie japonaise tirée par une politique monétaire expansionniste devrait avoir un impact positif sur le volume des ventes malgré un impact très négatif du taux de change ;
- en Chine continentale, l'ouverture de 4 nouveaux points de ventes aidera la marque à gagner en visibilité.

### **En ce qui concerne les produits,**

- la nouvelle collection bijoux a reçu une très bonne couverture des média en janvier. Le lancement à Bâle en avril s'annonce prometteur.



- La nouvelle collection luminaires, avec la collaboration de créateurs importants, a bénéficié d'une extension en lampes de table dont le lancement à Milan pendant le Salone del Mobile / EuroLuce s'annonce très positif.
- Le lancement réussi de Château Baccarat sera renforcé au cours de l'exercice par un supplément dans la collection Œnologie. Une collection de rééditions de vases Chevalier sera commercialisée à l'automne.
- Une technologie nouvellement acquise à l'usine devrait également permettre la création de nouveaux types de produits dès la fin 2013.

Le Conseil d'Administration

**TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS**  
**DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	2008	2009	2010	2011	2012
<b>SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital Social .....	15 919 925	15 919 925	16 184 500	16 184 500	16 184 500
Nombre d'actions émises .....	636 797	636 797	647 380	647 380	830 713
Nombre d'obligations convertibles en actions .....	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes .....	96 558 174	75 810 812	85 940 671	97 821 712	113 671 596
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions .....	2 565 495	-5 152 345	5 163 784	4 595 244	7 188 969
Impôts sur les bénéfices .....	-2 690 949	-1 579 947	943 201	-389 295	-264 044
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions .....	-5 358 213	-11 216 655	3 611 922	-66 610	2 019 106
Montant des bénéfices distribués .....	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT DES OPERATIONS</b>					
<b>REDUIT A UNE SEULE ACTION</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortiss.et provisions ....	8,25	-5,61	6,52	7,70	8,97
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions .....	-8,41	-17,61	5,58	-0,10	2,43
Dividende versé à chaque action .....	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PERSONNEL</b>					
Nombre de salariés .....	867	826	817	842	882
Montant de la masse salariale .....	28 862 950	27 213 626	28 273 148	29 463 200	32 715 345
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres Sociales etc....) .....	12 734 547	11 571 130	12 195 671	13 443 921	14 669 102

**DEMANDE D'ENVOI  
DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES**

Je soussigné :

NOM ET PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Propriétaire de \_\_\_\_\_ action(s)

prie la Société **BACCARAT**, de lui faire parvenir, en vue de **l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2013** les documents visés par l'article R 225-83 du Code de commerce.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2013

**NOTA: En vertu de l'alinéa 3 de l'Article R 225-88 du Code de commerce les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés à l'Article R 225-83 dudit Code à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures.»**